

ABONNEMENTS;

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont re-
çues exclusivement par l'agence de
publicité Hasenstein & Vogler, Sion,
Lausanne, Montreux, Genève, Fri-
bourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

L'École normale des Filles

On nous écrit de Sion:

Le bruit court, ici, qu'il serait sérieusement question de transporter à Brigue l'école normale des filles. L'affaire aurait même été soumise au Conseil d'Etat, il y a quelque temps déjà, par le Département que cela concerne...

Malgré la persistance et la précision avec lesquelles on la répand, nous aimons à croire que cette nouvelle est fautive: le contraire prouverait, d'une façon péremptoire, que l'on se moque, par trop, de la partie française du Canton en général, de la Capitale en particulier... et, par dessus tout, du bon sens le plus élémentaire.

Le prétexte allégué pour légitimer le transfert, vous l'avez dans le fait qu'une corporation religieuse de Brigue offrirait l'usage gratuit des locaux nécessaires.

Comment voulez-vous que l'on puisse écarter une générosité aussi inattendue alors que, en haut lieu, on est si fortement travaillé par le souci des économies...

Vous verrez que, si St-Gingolph met son château à la disposition de la nouvelle école industrielle de Brigue, cette ville et l'Etat s'empresseront d'y envoyer les futurs comptables et mécaniciens de Münster, Naters, Glis et Gondo...

Vraiment! c'est la crainte des dépenses qui serait le mobile de la décision?...

Eh bien, nous offrons mieux! qu'on expédie nos aspirantes institutrices à Fribourg; on y trouvera gratuitement non seulement des dortoirs, des salles de classe et des manuels, mais tout le personnel enseignant!...

Plaisanterie mise de côté, notons que les promoteurs du curieux projet oublient que, par ce transfert à Brigue, l'école d'application exigée par la loi ne sera jamais qu'une école de fortune, une école pour rire... que, malgré leur mérite et leurs talents, les 4/5 des professeurs actuels devront être congédiés; que, les Instituts de Fribourg et de Brigue étant absolument indépendants l'un de l'autre, les Dames Ursulines elles-mêmes ne pourront continuer, auprès de nos filles, leur œuvre de formation pédagogique; qu'il est ridicule de placer, dans un milieu de langue allemande, des élèves françaises, ayant absolument besoin de se dépouiller de leur accent local; qu'il est inadmissible d'obliger de pauvres parents à franchir tout le Valais pour visiter leurs enfants; qu'on ne saurait, enfin, priver la Capitale d'une Institution qui y a toujours existé, et cela, en faveur d'une localité que la récente loi sur l'enseignement supérieur a littéralement couverte de ses faveurs.

Faut-il ajouter que le Centre et le Bas-Valais fournissant les 9/10 des ressources de l'Etat, il est assez étonnant que, pour faire une économie de bouts de chandelle, on veuille transporter, à l'extrémité orientale du pays, une Ecole qui les intéresse au premier chef et les concerne seuls...

XXX.

ECHOS DE PARTOUT

Faut-il y croire? — On sait que dans toute bonne histoire finissant par une grande catastrophe, il faut au moins un rescapé pour ra-

conter l'aventure. Cette fois-ci, il y en a deux; ce n'est pas trop sur 120. Mais qu'il y ait eu 118 personnes dévorées par les loups, cela nous paraît invraisemblable. Enfin, voici l'histoire.

L'extrême rigueur de l'hiver dans la Russie d'Asie a rendu les loups plus féroces et causé de nombreux accidents: mais jamais encore on n'avait vu de tragédie pareille à celle que raconte la « Zeit ».

Une noce, composée de 120 personnes, avait quitté le village d'Obstipof pour se rendre à Tashkent. Portée par 30 traîneaux, elle avait franchi joyeusement les trois quarts de la route, quand, à quelques milles de Tashkent, elle vit à l'horizon une sorte d'épais nuage se détachant en noir sur la blancheur de la neige. Ce nuage s'approchait; on reconnut bientôt des centaines et des centaines de loups; on entendait leurs cris, les chevaux, cabrés de terreur, refusaient d'avancer. Ce fut une panique folle. Pour détourner la fureur des bêtes affamées, on leur lança ce qui restait des vivres; les loups n'y prirent même pas garde; alors, se saisissant de tout ce qui pouvait servir d'armes, on essaya de se défendre; mais les loups, excités par l'odeur du sang, n'en devenaient que plus enragés; il y eut un effroyable carnage pendant lequel on vit des hommes jeter les femmes à bas des traîneaux pour retarder leur propre mort.

Seul, pendant la mêlée, un traîneau avait réussi à remettre ses chevaux en marche; c'était le premier, celui qui portait les époux. Après une course folle, les loups l'eurent bientôt rejoint. En se voyant perdus, les deux hommes, qui accompagnaient le jeune ménage, voulurent que le mari sacrifiât sa femme; il s'y refusa avec indignation. Alors les deux hommes s'emparèrent du couple et le jetèrent par dessus bord; puis, tandis que les loups dévoraient cette proie, par un suprême effort, ils enlevèrent leur attelage et arrivèrent enfin à Tashkent, à demi fous d'épouvante. Des 120 personnes de la noce, ce sont les deux seuls survivants.

Une université libre à Francfort. — Pour la première fois, en Allemagne, on va fonder une université libre. C'est à la ville de Francfort, à sa municipalité et à de généreux donateurs que l'on devra cette création. L'université comportera trois facultés: droit, philosophie, médecine. A cette dernière seront adjoints des instituts nouveaux ou déjà existants pour les études physiologiques, anatomiques, pathologiques. Les ressources de l'université nouvelle seront assurées normalement par les frais d'inscription des étudiants, que ne manquera pas d'attirer en grand nombre une ville aussi riche que l'est Francfort en charmes naturels, en beaux monuments et en grands souvenirs historiques. La municipalité assure à l'université nouvelle une forte subvention, et il est certain aussi que les dons et legs ne manqueront pas à cette création si intéressante de l'initiative d'une ville et de notables collectivités de citoyens.

Francfort, vieille ville impériale, qui après 1866 a perdu sa qualité de ville libre et son importance de siège de la Confédération allemande, a l'ambition légitime de compenser ses pertes en ajoutant aux souvenirs de son histoire et de son actuelle prospérité financière et commerciale un renom de centre scientifique et intellectuel.

La patrie de Goethe peut prétendre à cet honneur. Et le nom même de cet esprit universel et profond, inscrit au fronton de l'université, serait un beau symbole.

La grève au café-concert. — De violents incidents se sont produits, dimanche, dans un music hall de la rue de Clichy à Paris. Les spectateurs venaient d'applaudir les deux premiers numéros et s'apprêtaient à applaudir le troisième, lorsque le rideau fut baissé et ne se releva pas. Pensant à un petit incident, les spectateurs patientèrent. Comme rien ne venait, ils apprirent que la direction, qui avait promis aux artistes de les payer le soir même, ne pouvait remplir ses engagements et que tout le personnel artiste s'était mis subitement en grève. Les spectateurs réclamèrent alors le remboursement de leurs places, mais la direction ne put les rembourser, la recette étant déjà saisie. Alors le public exaspéré sabota la salle, ce qui motiva l'intervention de la police.

La disette. — La disette est extrême dans les provinces chinoises de Anhui et de Kian-Sou. Elle est plus grande qu'en 1906. Un nombre considérable d'habitants se dirigent vers le sud.

La mode obligatoire dans la Caroline. — Le Sénat de l'Etat américain de la Caroline du Nord a été saisi par le major Graham d'une pétition de nombreux citoyens de cet Etat demandant que les législateurs en finissent avec les caprices onéreux de la mode, en réglementant une bonne fois la nature et la coupe des vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants, bref en décrétant un habillement uniforme et économique à l'usage de tous les citoyens sans distinction de fortune. Les pétitionnaires, chefs de famille, déclarent qu'ils ne peuvent plus habiller leurs femmes et leurs filles suivant les décrets changeants de la mode, qui les ruinent. La jupe-culotte semble être un acheminement vers l'uniforme idéal des Américaines de la Caroline.

Simple réflexion. — La vieillesse lève le masque dont la grâce de la jeunesse couvre nos défauts, et si l'on ne veut être laid quand on devient vieux, il faut se hâter de devenir très bon.

Curiosité. — La brique est extrêmement poreuse; aussi, lorsqu'il pleut, l'eau pénètre dans les pores des briques au point qu'elles pourraient faire couler le chaland qui en est chargé ou arrêter l'attelage qui les transporte.

Pensée. — Que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire: « J'ai fait ce que j'ai pu ».

Mot de la fin. — Des centimes, s'il vous plaît, mon bon monsieur!
— Tu as faim, mon enfant?
— Non, mais papa a soif.

Grains de bon sens La morale athée

Les matérialistes, après avoir nié les dogmes de la foi, voudraient renverser la morale chrétienne et y substituer la morale athée dont voici les grands principes: Plus de souverain bien; plus de responsabilité individuelle; mais une sorte de statistique de l'état social du moment et du lieu, destinée à suggérer ce qui conviendrait le mieux, à l'heure présente, pour rendre service à la société et lui procurer un peu plus de bonheur. Cela veut dire que le monde doit être gouverné comme une exploitation industrielle ou commerciale et que l'Etat athée doit définir à chacun sa capacité pour lui assigner le rôle social correspondant.

Selon ces principes, on devrait procéder, pour la reproduction de la race humaine, suivant les règles usitées pour sélectionner les animaux domestiques, ce qui simplifierait grandement le rôle de la famille et donnerait des hommes au physique parfait; à cet effet, on considérerait toute non-valeur comme nuisible; par conséquent, on se débarrasserait des vieillards et des infirmes comme on sacrifie un arbre qui ne produit plus de fruits. La morale athée, dite scientifique, regarde l'affection, le dévouement, l'honneur, la délicatesse comme des résultats surannés d'une éducation faussée par mille préjugés. D'après elle, les passions humaines ne doivent avoir d'autre frein que celui des lois basées sur les convenances de la majorité qui les édicte. Tous les préceptes moraux doivent procéder du grand principe de la solidarité humaine.

Voilà, en résumé, les grandes lignes de la morale des matérialistes. Mais que peut bien signifier cette solidarité, en dehors de la notion d'une commune origine et d'une même destinée promise à tous? En fait de destinée, les ennemis scientifiques de nos croyances n'en proposent qu'une: le retour au néant. A qui-convient voudrait un peu de lumière sur l'au-delà, ils n'offrent que l'unique satisfaction de se savoir partie intégrante d'une énergie universelle dont la conservation totale est assurée.

Ce qui doit nous encourager dans les épreuves, disent-ils, c'est la consolation

de penser que les souffrances d'une génération serviront à accroître les jouissances de la génération suivante. Or, je me demande, est-ce avec une telle perspective qu'on espère faire accepter aux hommes les inévitables misères de leur condition et ne voit-on pas que s'ils venaient à être convaincus que c'est là tout leur avenir, rien ne pourrait plus arrêter l'élan sauvage avec lequel chacun se précipiterait sur les jouissances immédiates qui seraient à sa portée?

De plus, comment les matérialistes, tels que Haecckel et autres, osent-ils prononcer le mot de solidarité, eux qui se plaisent à affirmer, à tout propos, la descendance animale de notre espèce? S'ils sont de bonne foi dans leurs déductions de zoologistes, comment peuvent-ils faire dériver tous les hommes, blancs, noirs, jaunes et rouges, d'une même souche anthropoïde, à moins de l'aller chercher dans ces temps géologiques reculés où les vertébrés étaient tout à la fois, par quelqu'un de leurs organes, articulés, poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux ou mammifères? Et dans ce cas, pourquoi y aurait-il entre les hommes plus de solidarité qu'il n'en existe entre les loups et les moutons, les lions et les gazelles, les requins et les autres habitants des mers? Quelle aberration que de parler d'altruisme ou de solidarité au sujet d'un ensemble d'êtres qu'on prétend ne séparer à aucun degré de la série animale, alors que, dans celle-ci, une science délibérément hostile à toute notion surnaturelle s'applique à nous montrer partout à l'œuvre la concurrence vitale, la lutte pour l'existence, l'impitoyable écrasement des faibles par les forts et le puissant vivant, grandissant aux dépens du petit.

Ainsi, ce n'est pas tout de vouloir tailler dans nos croyances, il faut encore se montrer capable de coudre quelque autre chose; et, en vérité, quand le vêtement qu'on nous offre est à ce point défectueux, nous sommes bien en droit de préférer le nôtre. D.

LES ÉVÉNEMENTS

Statistiques et commentaires sur le nouveau gouvernement français.

L'ordre du jour de confiance a été voté à la Chambre par: 1 progressiste, 30 républicains-socialistes, 44 membres de la gauche démocratique, 93 membres de la gauche radicale et 141 radicaux-socialistes.

Ont voté contre: 18 membres de la droite, 26 membres de l'action libérale, 16 indépendants, 57 progressistes, un membre de la gauche démocratique, 1 radical-socialiste, 1 républicain-socialiste.

Se sont abstenus: 2 membres de l'action libérale, 5 indépendants, 15 progressistes, 21 membres de la gauche démocratique, 12 membres de la gauche radicale, 1 radical-socialiste, 1 républicain-socialiste et 70 unifiés. Enfin, 45 députés étaient absents par congé.

M. Henri Bérenger déclare dans l'Action qu'à tous les points de vue, le ministère Monis apparaît comme le continuateur du ministère Briand, mais un continuateur plus indécis, plus borné, moins préoccupé de l'avenir social de la République, moins averti de ses besoins pressants.

M. Latapie, dans la République française, dit que le ministère Monis, cela est démontré depuis le premier jour, ne peut vivre que par les basses pratiques de la politique alimentaire.

L'Autorité: Avec un ministère comme celui-là, tout le monde a la sensation de gouverner. M. Jaurès peut y coudoyer des progressistes, et même certains membres de la droite.

Le Soleil: A lire cette déclaration, on

sent l'embarras de ce ministère, qui est le masque de l'anarchie.

La Libre Parole: Si l'alcool de M. Monis vaut son éloquence, cet homme mérite d'être poursuivi pour empoisonnement public. Il est impossible d'imaginer rien de plus plat, de plus médiocre et en même temps de plus humiliant pour l'amoour-propre national.

L'Aurore: L'impression à la fin de la séance était tout aussi froide qu'au premier moment. La Chambre attend le gouvernement à ses actes.

Deux dates

Samedi a été célébré, dans toute la Russie, le cinquantième anniversaire (19 février-4 mars 1861) de l'émancipation des serfs. Partout ont eu lieu des services religieux, des revues, des conférences et des échanges de visites officielles.

Des réceptions ont eu lieu au palais d'Hiver. On y remarquait la présence de 51 députés paysans de la Douma. Le tsar a remercié ces derniers d'avoir fait placer à la Douma une plaque commémorative avec l'inscription: « Au tsar libérateur, les membres paysans de la Douma reconnaissants, 1861-1911. »

Un banquet a été offert aux « anciens » des villages du gouvernement de St-Petersbourg. Le tsar a bu à leur santé.

A la Douma, la plaque commémorative des députés paysans a été inaugurée solennellement en présence de M. Stolypine. L'hymne russe a été chanté trois fois.

Le président de la Douma, M. Goutchkof, a prononcé un discours dans lequel il a relevé l'importance d'une autre date, celle du 17/30 octobre 1905, qui vit l'ouverture de la première assemblée législative russe.

« Les dates du 19 février (1861) et du 17 octobre (1905) marquent, a-t-il dit, les actes les plus importants de notre histoire moderne. Elles déterminent, sans possibilité de retour en arrière, toute la destinée de notre patrie. Bien que séparées par l'intervalle d'un demi-siècle, elles sont cependant intimement liées. »

« L'acte du 17 octobre fut accompli par le geste d'un tsar qui avait foi en son peuple. Cet acte aussi a été la réalisation d'espoirs traditionnels. Il s'est heurté aussi aux craintes et aux avertissements des gens peureux et myopes, des faux augures et des faux sages, et il a conduit au triomphe des idées magnanimes longtemps avant son jubilé. »

« Le 19 février et le 17 octobre sont les étapes d'une même route vers la justice sociale et la liberté politique pour la grandeur de la Russie et la gloire de ses monarchies. »

Tout-Europe.

Nouvelles Etrangères

Une fusillade à Belgrade.

On câble de Belgrade au Lokal Anzeiger qu'hier soir, vers sept heures, un quartier de Belgrade fut mis en émoi par une lutte ardente entre un Turc et un Arnaute, et entre ce dernier et la police accourue au secours du Turc.

Voici les détails de cette scène: un Arnaute ayant appris qu'un Turc, qui avait fui son pays pour des motifs politiques et s'était réfugié à Belgrade, où il habitait à l'hôtel de Paris, avait décidé de lui faire un mauvais parti, guetta celui-ci devant la maison en question et, au moment où le Turc ne se doutant de rien sortait tranquillement, il tira sur lui plusieurs coups de revolver sans parvenir à l'atteindre.

Des agents de police, attirés par les détonations, s'efforcèrent de se saisir du forcené qui continuait à tirer. Les sergents de ville firent aussi usage de leurs armes et il y eut une vingtaine de

coups de feu échangés. Il se produisit parmi les passants une véritable panique : tous fuyaient, cherchant un refuge dans les maisons voisines. Néanmoins trois d'entre eux, parmi lesquels l'avocat Jovanovitch, furent atteints par des balles et sérieusement blessés.

L'Arnaute fut, lui aussi, frappé par une balle qui lui causa une blessure mortelle, paraît-il.

On croit qu'il avait été soudoyé pour tuer un Arnaute turc du nom de Schatschir.

Danseurs et danseuses arrosés de vitriol.

On mande de Dunkerque, France : La Société des fêtes de bienfaisance donnait lundi soir, dans les salons du café des Arcades, place Jean-Bart, un grand bal travesti qui avait réuni toute l'élite de la société dunkerquoise. Vers deux heures du matin, la fête battait son plein, quand une jeune femme, vêtue d'un domino blanc, s'avança au milieu d'un groupe réuni au buffet, et sortant de dessous son vêtement une boîte de conserves remplie d'acide sulfurique, elle en lança le contenu sur M. Théodore Eloy, l'entrepreneur bien connu.

Ce dernier reçut une partie du liquide corrosif en plein visage, mais il put protéger ses yeux. L'acide avait été jeté avec tant de violence qu'il atteignit sept autres personnes qui furent plus ou moins grièvement brûlées.

Mlle Antoinette Lams, âgée de dix-neuf ans, reçut des brûlures sur tout le bras droit ; Mlle Germaine Durand, vingt-quatre ans, de graves brûlures au bras gauche. La femme d'un architecte fut atteinte à la main et plusieurs autres personnes, dont un garçon de café, ont des blessures moins graves sur différentes parties du corps. Quelques splendides costumes ont été complètement détériorés.

Son exploit accompli, la femme se faufila dans la foule et disparut. Quelques minutes après elle se constituait prisonnière au bureau central de police. C'est une couturière, Marie Follet, vingt-trois ans ; elle se plaint d'avoir été abandonnée par M. Eloy avec un enfant de quatre mois. Elle avait plusieurs fois menacé son ancien ami, et, il y a deux jours, elle lui avait adressé une lettre lui faisant part de son intention de se venger de lui. Marie Follet a été écrasée.

La limitation des armements.

La motion votée par le Parlement américain au cours de sa dernière session avait surtout pour but de donner un caractère pratique aux vœux émis, tant en 1899 qu'en 1910, par la conférence de la Paix de la Haye, en faveur d'un désarmement conventionnel ou tout au moins d'une limitation des armements. C'est au gouvernement américain que l'on doit le premier recours devant la Cour d'arbitrage de la Haye, dont l'existence, après 1899, a été systématiquement ignorée par les autres États. Dans la question si essentielle du désarmement et de la limitation des armements, le gouvernement américain a voulu à nouveau prendre l'initiative.

La peste.

Le professeur de bactériologie Kitasata, de retour de Mandchourie à Tokio, a déclaré, dans une conférence, qu'il était nécessaire de prendre des mesures contre la peste pulmonaire. Si l'épidémie di-

minue au printemps, il faut s'attendre à ce qu'elle reprenne une nouvelle force avec l'arrivée de l'automne.

Il y a encore deux matelots atteints de la peste, en traitement à Odessa.

Une flottille de surveillance composée de bateaux russes sera installée sur l'Amour. Tous les navires et toutes les barques devront se soumettre à ses injonctions.

La mort de Fogazzaro.

L'écrivain et sénateur célèbre Fogazzaro est mort.

L'illustre romancier, atteint de calculs à la vessie, avait subi, vendredi, à la clinique de Vicence, une grave opération, qui paraissait avoir bien réussi. Mais de dimanche à lundi, son état empira et les derniers bulletins de santé laissaient peu d'espoir.

Antonio Fogazzaro est né à Vicence en 1842. Poète et romancier, sa production littéraire fut très abondante. Il était considéré comme un des premiers écrivains de son pays, et l'un de ses derniers romans, « Il Santo », produisit une sensation profonde.

« Il Santo » fut mis à l'Index pour ses tendances modernistes. Fogazzaro est mort, cependant, en catholique soumis.

Nouvelles Suisses

Le Drame de Lugnorre

La *Liberté* donne les détails suivants sur le drame dont le *Nouvelliste* a parlé mardi :

Le meurtrier, Samuel Pellet, avait son échoppe dans une petite maisonnette située derrière l'ancienne laiterie de Lugnorre. Il était rentré assez tard chez lui vendredi soir ; et selon les dires de sa femme, il aurait eu des accès de folie que celle-ci aurait eu mille peines à calmer. Cependant, Samuel Pellet s'était endormi.

Un peu après 6 heures du matin, quelqu'un heurta tout à coup à la porte. C'était le frère du cordonnier, Fernand Pellet, qui demandait à entrer. Celui-ci, un horloger arrivé récemment de Bienne, avec ses quatre enfants, avait loué un appartement à la Maladeire, à l'autre extrémité du village de Lugnorre ; il venait chez son frère, samedi matin, pour y préparer le déjeuner de ses enfants.

A peine Samuel Pellet eût-il entendu frapper à sa porte qu'un nouvel accès de folie s'empara de lui, dit sa femme. Il sauta hors de son lit et, passant à la cuisine, il y saisit une hache, puis se précipita contre la porte, qu'il fit éclater d'un formidable coup de son arme, après avoir crié à son frère : « Retire-toi, sinon je vais te tuer ». Malheureusement, Fernand Pellet resta sur l'escalier, malgré les objurgations de la femme de son frère, qui le suppliait de fuir. Alors, Samuel ouvrit la porte, et, prenant sa hache à deux mains, il en frappa si violemment son frère qu'il lui fendit la tête en deux. Le malheureux tomba comme une masse. Tandis que la femme s'évanouissait au milieu de cette scène d'horreur, le cordonnier s'acharna sur sa victime.

Lorsque les voisins accoururent au bruit, le meurtrier venait de déposer sa hache au bord du chemin. Il dit aux arrivants : « Cette fois, ça y est ; j'ai tué mon frère. » Et ce fut tout. Enfermé provisoirement dans un hangar, il s'en éva-

tant meilleur qu'il vieillit davantage.

— Et où l'as-tu laissé ? L'homme de service n'est pas là et peut rentrer bien tard, dit Mme Gray, inquiète sur le sort de la pauvre bête qu'elle soupçonnait en nage.

— Ne vous tourmentez pas, bonne tante, je l'ai remis à l'écurie ; vous auriez pu l'entendre hennir quand je lui ai donné l'avoine, il m'a parfaitement reconnu.

— Je voudrais bien voir que quelqu'un ici l'oubliait, Robert ; il n'y resterait pas longtemps, je t'en donne ma parole.

— Oh ! tante, je ne voudrais pas voir un chien ou un chat mis à la porte de cette bienheureuse maison même pour un crime plus grand encore ; je sais trop bien ce que c'est.

— Tu n'as jamais été renvoyé, Robert ?

— Non, mais je suis parti ; je suis allé à la ville pour y prendre les manières d'un gentleman, pour tâcher de le devenir, au lieu d'être resté ici à diriger la ferme et à vous délivrer de tout embarras, comme j'aurais dû le faire. Oh ! chère tante, je voudrais bien de tout mon cœur ne vous avoir jamais quittée.

— Qui te fait dire cela, Robert ? Et si vraiment tu l'ennuies, pourquoi ne pas revenir ?

— Revenir ! répondit-il avec une vivacité

da, pour être repris peu après. Après l'enquête par M. le préfet du district du Lac, le meurtrier fut transféré à l'asile de Marsens, pour être examiné.

Samuel Pellet a 30 ans ; il est père de quatre enfants. Son frère Fernand avait 35 ans ; il était veuf et il laisse quatre jeunes enfants.

Exprès privés et régale des postes.

Il faut savoir reconnaître le bien quand l'occasion s'en présente : le Département fédéral des postes vient de prendre et de faire approuver par le Conseil fédéral une décision, dont il y a lieu de le féliciter. Il accorde aux instituts d'express privés et aux commissionnaires, l'autorisation de distribuer, dans le service local, des lettres fermées, des cartes postales et envois fermés, jusqu'au poids de 5 kilos, à la condition que ce service ne constitue pas leur occupation principale, mais seulement une branche secondaire de leur activité. Le Conseil fédéral, toutefois, se réserve le droit de supprimer, en tout temps, cette exception à la régale des postes, si l'administration voulait, plus tard, étendre elle-même les attributions de son propre service d'express.

L'administration des postes allemandes a supprimé et interdit les services d'express privés locaux, mais s'en est chargée elle-même. Le commerce allemand est unanime à protester contre cette mesure, car une administration publique, au bénéfice d'un monopole, est incapable d'assurer ce service dans les mêmes conditions de rapidité et de prix.

Le commerce suisse saura gré à notre administration postale d'avoir adopté une mesure libérale qui, d'ailleurs, ne lui causera aucun préjudice quelconque.

« A mon peuple ».

On peut lire dans le *Bundner Tagblatt* la proclamation suivante, signée du Dr E. Laur, secrétaire des paysans.

Bien que nous n'ayons soulevé aucune remarque spéciale sur l'attitude du paysan à l'égard de l'automobile, nous pouvons vous dire que, chez nous aussi, le paysan voit plutôt l'automobile de mauvais œil et salue toute mesure restrictive contre ce moyen de locomotion. — Brugg, 21 juin 1910. (Signé) Dr Laur.

Il ne manque plus à la signature que le « rex. imp. » (roi et empereur), ajoute malicieusement le *Bund*.

La protection des oiseaux en Suisse

Au moment où la nature secoue le joug de l'hiver, où la sève montante gonfle les bourgeons des arbres et des arbustes, où les oiseaux multicolores reprennent leurs chants joyeux, il convient, croyons-nous, de signaler au public un appel lancé par les autorités fédérales aux forestiers suisses, leur demandant de tenir compte, lors des travaux d'aménagement et d'exploitation des forêts, et dans la mesure compatible avec les exigences de l'économie forestière, des besoins de la gent ailée, plus spécialement en vue de sa reproduction et de son augmentation.

La Région

L'Aigle-Sépey-Diablerets.

Le Conseil fédéral a approuvé la justification financière, au montant de 4 millions 200,000 fr., pour la construction de la ligne Aigle-Sépey-Diablerets.

pleine d'amertume. Dans cette vie, chère tante, on ne revient jamais sur ses pas ; ce n'est point le retour que de se retrouver aux mêmes lieux quand tout y est changé, surtout quand soi-même on l'est bien plus encore.

— Mais je ne suis pas changée, ni rien ici Robert.

— Non c'est moi qui ne suis plus le même. Je puis bien mettre ma tête sur votre épaule, comme si j'étais encore l'enfant gâté d'autrefois ; mais vous sauriez bien me dire que ce n'est plus de mon âge.

— Quelles singulières idées tu as là, Robert ! Pour moi, tu es toujours un enfant.

— Mais plus pour moi, chère tante ; j'ai pensé, j'ai senti, j'ai souffert comme souffre et pense un homme. Qu'il eût bien mieux valu que je fusse resté auprès de vous.

Robert s'était agenouillé devant sa tante, et appuyait sa tête sur les genoux de l'excellente femme ; des larmes brillantes, de ces larmes que la jeunesse peut seule verser, tremblaient dans ses yeux dont elles augmentaient l'éclat. Mme Gray pressait tendrement ses beaux cheveux en le regardant, si tu avais besoin d'habits ou d'autre chose, ce n'est pas une affaire que vingt-cinq ou trente dollars ; voyons, cela avec amour. Et tout cela parce

Nouvelles Locales

Le palais du parlement. — De la Liberté.

« Des nombreux projets présentés pour le choix de l'emplacement du palais du parlement, deux seulement seraient pris en sérieuse considération, tous les autres ayant été éliminés : le verger au sud du pensionnat des Dames Blanches, et la partie sud de la Planta, parallèlement à la rue de Lausanne. Ce dernier projet a rallié 6 voix contre 7 au conseil municipal. Le Conseil d'Etat aura à choisir entre ces deux emplacements et la décision du gouvernement sera soumise à la ratification du Grand Conseil. »

D'ore et déjà, cependant, nous pouvons annoncer qu'un groupe de citoyens lancera l'initiative demandant la révision de la Constitution et la diminution du nombre des députés.

La réunion de Martigny contre la Convention du Gothard. — Du Confédéré :

« L'exposé de M. le Dr Perrier était d'une clarté parfaite, d'une coordination, d'une forme littéraires admirables. Jeune encore, M. Perrier, neveu du juge fédéral, promet de devenir un orateur remarquable. Nous le félicitons sincèrement pour sa belle conférence qui a certainement fait grande impression sur les 300 personnes accourues pour l'entendre. L'assemblée n'a pas voulu voter de résolution, parce que, soit M. le Dr Perrier, soit M. le Dr Bovet, ont parlé contre la Convention. L'auditoire, qui n'avait entendu qu'une cloche, a estimé que ces informations étaient ainsi insuffisantes, et n'a pas voulu prendre position. Cette décision est logique. Mais la journée de dimanche aura eu, du moins, cet avantage de faire connaître à la population de Martigny les critiques qui sont émises contre la Convention et de signaler celle-ci à l'attention de ceux qui d'ordinaire ne s'intéressent pas aux choses publiques. Nous reparlerons encore plus d'une fois de cette fameuse Convention. »

Société valaisanne des Officiers.

De la Feuille d'Avis :

Les membres de la Société valaisanne des Officiers se sont réunis à Sion, dimanche 5 mars, à 10 h. du matin, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel d'Allèves. Après lecture, en seconds débats, des statuts, ceux-ci ont été adoptés. Un rapport a été présenté par le comité sur les cours militaires préparatoires. Plusieurs cours ont déjà fonctionné en 1910. A l'unanimité, la Société a décidé d'organiser des cours dans tout le canton. — Dans le canton de Vaud, ces cours sont suivis par plus de 6000 jeunes gens.

MM. de Kalbermatten et Rauchenstein ont fait rapport sur le projet de construction d'un manège. Nos lecteurs se souviennent que, dans sa précédente réunion, la Société avait voté un crédit de fr. 3500 pour la construction d'un manège. — somme suffisante si on pouvait utiliser les écuries banales. Malheureusement ce projet n'a pu aboutir, et MM. de Kalbermatten et Rauchenstein ont été amenés à établir de nouveaux plans dont les devis s'élevaient à environ fr. 12,000. On pense élever cette construction dans le pré situé au sud de l'arsenal.

La séance est levée à midi.

qu'il est devenu gentleman ! murmurait-elle en remuant doucement la tête. Le jeune homme tressaillit ; il cacha son visage dans les plis de la robe de sa tante et se mit à sangloter.

— Mon Robert, pourquoi pleures-tu ? Quel malheur a pu t'arriver ?

— Aucun chère tante, ce n'est rien ; seulement un accès de tristesse, une lubie ; je suis dans mes noirs ; puis vous êtes isolée, sans personne auprès de vous qui vous soigne et vous aime.

Et le jeune homme, rejetant ses longs cheveux en arrière, essaya de sourire, mais vainement. La vieille tante se désolait : Est-ce de l'argent qu'il te faut, Robert ? As-tu fait quelque folie ? Tes appointements sont assez beaux, mais cependant te suffisent-ils ?

Bienheureuse femme ! elle ne comprit pas l'amertume du sourire qui plissa les lèvres du jeune homme ; elle crut avoir deviné juste et se leva rayonnante.

Voyons, combien faut-il ? vingt, trente, quarante dollars ? C'est une extravagance, je le sais bien ; mais, aujourd'hui surtout, j'ai besoin de donner quelque chose à quelqu'un ; tiens Robert, deux, trois billets ; deux encore, tiens, les voici. Mon Robert, ne sois plus triste, et une autre fois n'aie pas peur de tout

Comme il était prévu au programme de cette journée, une conférence a été donnée, à 8 h. 1/2 du soir à sa salle du Casino, par M. le major de Marval, sur l'œuvre de la Croix-Rouge et le désastre de Messine. Le conférencier a vivement intéressé son auditoire par le récit des malheurs qui, en 1908, ont désolé la Calabre et la Sicile. L'éloquent plaidoyer de M. de Marval en faveur de la Croix-Rouge a obtenu un plein succès. Séance tenante, plusieurs dames et messieurs se sont inscrits pour créer une section séduisante de la Croix-Rouge suisse. Le président de cette nouvelle section est M. le docteur Roten. C'est la seconde section du Valais. La première a été fondée, il y a quelques années, à Sierre.

Au Lœtschberg.

On commence à se préparer à fêter le grand événement qui est attendu depuis trois semaines, c'est-à-dire la rencontre des deux équipes occupées à la perforation des deux galeries d'avancement du tunnel du Lœtschberg. Il n'y a plus que 370 mètres environ, de rocher à percer ; c'est du travail pour une vingtaine de jours ; ensuite, les wagonnets pourront circuler de Kandersteg à Goppenstein.

Depuis plusieurs semaines on entend des deux côtés des coups de mine ; d'abord c'était un bruit peu distinct ; maintenant, chaque coup de mine au sud retentit dans la galerie nord comme un coup de canon.

La maçonnerie avance plus lentement ; jusqu'ici, 9000 mètres de galerie (environ 4500 mètres de chaque côté) sont maçonnés. Il reste donc encore 5500 m. de galerie à compléter, ce qui sera fait dans le cours de l'année.

Le Mystère de la Passion. — (Corr.)

Samedi soir, débutait à Monthey, la représentation dramatique de la Passion. Cette œuvre, si belle dans sa conception et que rehausse le talent artistique d'acteurs compétents, produira certainement parmi l'auditoire une grande diversité d'opinions et de sentiments. Ici les acteurs se sont surpassés pour interpréter toute la poésie que comporte le drame sacré du Golgotha. Le rôle de Jésus est éminemment bien soutenu. Pleine d'aménité, la Victime innocente garde le calme et la sérénité devant les odieux outrages ; les siens le renient, le trahissent, l'abandonnent. On le suit avec intérêt au prétoire, devant Caïphe, sur le Calvaire.

Quelle grâce charmante, quelle douce benignité dans celle qui remplace la Vierge : ses yeux larmoyants et langoureux, son attitude suppliante, son angoissante douleur remuent toutes les fibres de l'âme ! Ce n'est plus une actrice en scène, c'est la Mère au Calvaire...

Judas, un peu démonstratif peut-être, marque cependant très bien le personnage accompli qui porte sur lui les aigreux stigmates de la malédiction et du désespoir ! Sa parole est un râle, le souffre terrifiant se creuse devant lui ; c'est l'effroi, la mort, l'abîme ! Ainsi disparaît-il de la scène.

Que dire de Marthe et de Marie, ces fières beautés virginales qui défendent avec tant de véhémence leur Maître bien-aimé ?

Caïphe incarne bien l'égoïsme, l'hypocrisie pharisaïques ; il est avare de sa vaine gloire, jaloux de son faux prestige !

Ce drame si éloquent est un petit chef-

me dire ; seulement rappelle-toi l'enfant prodigue et les pourceaux et les cosses ; non pas que je ne sois toujours disposée à tuer le veau gras et à te pardonner de grand cœur ; je ne pourrais pas faire autrement, Robert ; mais cela me ferait tant de peine si l'enfant venait en venir là ! Robert, songes-y, ne dépenses pas tout l'argent que ta pauvre tante a si durement gagné ; au moins, pas avant qu'elle soit morte.

L'émotion de l'excellente femme était à son comble, et ses mains tremblaient en ouvrant le portefeuille usé où elle prit les billets de banque pour les donner à Robert. Les traits du jeune homme étaient profondément altérés ; il pâlisait et rougissait tour à tour, ses paupières et ses lèvres s'agitaient convulsivement ; sa main était glacée, quand sa tante voulut y mettre les billets que ses doigts refusèrent de prendre.

Non, tante, dit-il en se reculant ; gardez-les, ils ne me feraient aucun bien.

— Aucun bien ! mais qu'est-ce donc si ce n'est pas de l'argent qu'il te faut ? Sottise que tout cela, Robert ; prends toujours, dix dollars de plus ne me coûteront pas ; il me semble que je deviens folle.

(A suivre)

GRANDEUR ET DÉCADENCE

— Très bien ; je prends cette chambre, et pas un mot sur mon retour ; je reviendrai quand il sera couché.

— Comme tout cela est étrange, et, bonté divine ! comment vais-je faire pour ne rien laisser voir et pour rester tranquille ? Je n'ai jamais su de ma vie garder un secret ; il deviendra, c'est sûr.

— Chut ! fit Jacob de la chambre où elle l'avait conduit ; laisse la porte entrouverte ; va te rasseoir près du feu et place-toi de manière que la chandelle vous éclaire tous les deux. Va, va.

Mme Gray alla reprendre sa chaise, elle était embarrassée et se sentait un poids sur la conscience.

Robert entra. Le vent d'automne et la rapidité de la course avaient coloré ses joues ; il jeta de côté son manteau et son fouet.

Me voilà revenu, chère tante ; le vieux cheval est comme certain vin que j'ai goûté, d'au-

d'œuvre dans le sens de la production artistique. Mais l'effet qu'il laisse est un sentimentalisme passager plutôt qu'une impression profonde et durable, celle que nous communiquons l'Évangile dans sa prose à la fois si simple et si sublime. Ici, c'est l'inspiration divine qui émane comme le parfum d'une fleur, là c'est l'improvisation poétique qui semble, non point jeter quelque nouvel éclat sur l'immortel souvenir du Golgotha, mais plutôt en ternir la grandeur. Nous n'avons point oublié les traces laissées antérieurement chez nous par les acteurs d'aujourd'hui.

Déf. A.

Bramois. — Arboriculture.

Il sera donné, à Bramois, le samedi 11 mars courant, par M. Bezert, professeur à Ecône, un cours théorique et pratique d'arboriculture.

Le cours se donnera de 9 heures à midi et de 1 à 4 heures après-midi.

Le Comité.

St-Maurice. — Football.

Dimanche, 5 mars, le F. C. St-Maurice s'est rencontré dans un match d'entraînement avec le Bex F. C. La partie fut très vive et se termina en faveur du St-Maurice par 7 buts contre 1. Cette éclatante victoire montrera certainement à nos jeunes foot-balleurs le chemin des gloires.

Voici l'équipe victorieuse:

Braillard, Sarrasin I, Sarrasin II, Wicky, Rey-Bellet III, Baertschy, Sidler, Gross, Berra, Rouge, Noverraz.

Montana

Il est, au-dessus de Sierre, un rustique village du nom de Montana. Paisiblement assis sur un tertre qui domine la vallée du Rhône, il jouit d'une vue superbe sur la chaîne des Alpes. Ses habitants, laborieux et intelligents, paissent leurs troupeaux, labourent les champs et mènent une vie nomade. Pendant qu'une brume froide couvre la plaine en hiver, ils vivent à Montana, passant leurs journées à battre le blé au fléau et à soigner le bétail. Quand la neige a disparu dans les bas côtes, ils y vont tailler et fossoyer la vigne, puis ils regagnent la montagne pour y passer l'été.

A trois kilomètres au-dessus de Montana se trouve un magnifique plateau incliné vers le midi et entouré de belles forêts. Trois charmants lacs font de ce pays un vrai lieu de délices. De là on embrasse d'un coup d'œil le panorama grandiose qui s'étend du Mont-Blanc au Monte-Leone. L'air y est pur et sec: c'est l'endroit où il pleut le moins de toute la Suisse. Le soleil semble prendre plaisir à éclairer ce charmant coin de terre valaisanne; il y arrive de bonne heure et il ne le quitte que tard et comme à regret: même aux plus courts jours de l'année, il y reste huit heures consécutives. Sa chaleur est assez forte en hiver puisque souvent, en janvier et février, elle atteint cinquante degrés centigrade tandis qu'elle est agréablement tempérée en été par une légère brise qui s'y fait sentir régulièrement.

Il y a vingt ans, ces beaux parages étaient ignorés de l'étranger; seuls les habitants du pays s'y rendaient avec leurs troupeaux pour utiliser l'herbe des pâturages. Par une belle journée de septembre, un chasseur de Sierre, poursuivant le gibier, arriva sur la colline qui domine le superbe plateau de Montana, ses lacs et ses bois; émerveillé du panorama, il s'arrêta et se dit: il faut que je bâtisse un hôtel ici. Etant un vieil habitué dans l'industrie hôtelière et ayant pas mal de foins dans ses bottes, il ne tarda pas à réaliser son projet. Grâce au concours des communes voisines et de l'Etat, une route carrossable fut construite pour relier ce ravissant plateau à la gare de Sierre. Bientôt un charmant hôtel fut élevé sur le meilleur emplacement de la région. Il prit le nom d'Hôtel du Parc. Il attira de suite de nombreux étrangers qui, ravis de leur séjour, firent la réclame de Montana. Ce nom ne tarda pas à être avantageusement connu parmi les stations alpines et sa réputation ne fit que grandir de jour en jour. Un second hôtel, du prix d'un million de francs, fut construit non loin du premier, il porte le nom de Palace-Hôtel: il est vaste et somptueux; puis, on en bâtit un troisième moins spacieux et un quatrième de même dimension. Outre ces grands hôtels, de nombreux et délicieux chalets se sont élevés en peu de temps, et, aujourd'hui, Montana est complète-

ment transformé; non pas le bon vieux village de ce nom, lequel garde toujours sa simplicité d'autrefois avec ses vieilles maisons en bois bruni par le soleil, mais le nouveau Montana qui, lui aussi, est devenu un village; oui, un véritable village, car les charmantes villas et les gracieux chalets suisses ne s'y comptent plus et continuent de s'élever rapidement et nombreux comme les champignons dans les bois. Les terrains qui avaient été payés trois mille francs, il y a trente ans, se vendent trente-trois mille aujourd'hui et les places à bâtir dépassent ces prix déjà presque exorbitants. Que sera quand le nouveau Montana sera relié à Sierre par un funiculaire, et ce temps n'est pas éloigné: déjà la voie ferrée est prête en grande partie et les gares se construisent actuellement, de sorte que, en juin prochain, le funiculaire sera livré à l'exploitation. En hiver et en été, le nouveau Montana compte plus d'habitants que l'ancien. Des gens de toutes les nations y viennent faire du ski en janvier, admirer la mer de brouillard qui plane sur la vallée du Rhône et jouir du soleil radieux qui éclaire les belles montagnes couvertes d'un manteau de neige immaculée.

Tous ceux qui viennent à Montana regrettent de le quitter, et beaucoup d'entre eux font en sorte de s'y fixer définitivement. Ainsi, la population du nouveau Montana est fort cosmopolite. Pendant que le vieux village conserve précieusement son vieux patois, le nouveau parle toutes les langues modernes: l'anglais, l'allemand, le français et même le russe. Tout en gardant ses bonnes anciennes habitudes, le vieux Montana acquiert de l'aisance en vendant cher ses produits et ses terrains aux étrangers qui séjournent ou s'installent sur son territoire. Puis-til, en augmentant sa fortune, conserver toujours sa foi vive avec les bonnes vieilles traditions de ses ancêtres.

A. D.

Gazette de la Campagne

MAIN-D'ŒUVRE. — Nous recommandons à indiquer les prix des journées d'ouvriers à Genève. Dimanche, il y a eu déjà quelques embauches aux prix de 1 fr. 50 à 2 fr.

FROMAGES ET LAIT. — De la Suisse allemande, on signale des ventes de fromages d'hiver au prix de 108 fr. les 50 kilos. Du canton de Lucerne, plusieurs ventes sont signalées à des prix variés: 105, 106, 107 et 108 fr. les 50 kilos et 6% de surcharge.

Les laits d'été se sont vendus ces derniers jours à 18½ et 19 cent. le kilo. Les sociétés qui ont vendu en même temps leur lait d'hiver l'ont cédé pour 18 cent. Avec ces prix le petit lait fait retour aux livreurs.

VINS. — Les différents marchés de France et du Midi surtout sont devenus plus calmes. La culture a repris ses travaux et s'occupe moins de vente. La tendance des cours est toujours très ferme.

Le Conseil d'Etat fribourgeois a vendu le 24 février les vins récoltés aux Faverges, en 1910, environ 5.800 litres en trois lots au prix de 1 fr. le litre.

Les blancs genevois encore en caves, mais aux mains du commerce, sont toujours offerts à 80 et 85 centimes le litre.

POMMES DE TERRE. — Si la demande est importante, l'offre ne l'est pas moins depuis quelque temps, et on peut encore obtenir des provenances d'Allemagne de qualités les plus diverses, aux prix de 9 à 10 fr. franco Bâle, ce qui fait environ 10 fr. à 12 fr. 50 Genève par wagon.

Au grand Conseil

Séance du 7 Mars

Président: M. C. Défayes vice-président

AUTOUR DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

L'ordre du jour appelle en premier lieu les modifications à apporter au règlement de la Caisse hypothécaire et d'Épargne. Actuellement, les prêts aux particuliers ne sont pas inférieurs à fr. 200, ni supérieurs à fr. 30.000. Les prêts aux communes et bourgeoises peuvent s'élever jusqu'à fr. 60.000.

On propose de reculer à fr. 6.000 la limite des prêts aux particuliers et de ne limiter les prêts hypothécaires aux communes et aux bourgeoisies que par les

disponibilités du moment et la valeur des garanties offertes.

Le projet prévoit aussi l'avance de fonds en comptes-courants jusqu'à dix mille francs sur cautionnement solidaire.

Pas n'est besoin de réfléchir longtemps pour se rendre compte que les changements en vue sont de la plus haute importance. C'est ce qu'a compris la commission qui, par l'organe de son président, M. F. Burgener, demande qu'il lui soit laissé plus de 24 heures à l'étude d'une question pour laquelle il est nécessaire d'entendre, au moins, la direction de la Caisse hypothécaire et d'examiner les statuts d'établissements cantonaux similaires.

LA PÉTITION DE CHERMIGNON

On aborde le chapitre des pétitions. C'est, en général, un des moins attrayants et celles d'aujourd'hui confirment cette impression. Aussi, bien que nous soyons en Carême, je ne veux pas imposer aux lecteurs du *Nouvelliste*, même le résumé de chacune des quelques douze harangues prononcées pour et contre les forêts, les sources et les *génissans* des avoires grands-bourgeoisiaux de Lens.

Je me bornerai simplement à exposer une situation que tous les intéressés connaissent, d'ailleurs, puisqu'elle est en équilibre instable depuis 1904.

A cette date, les quatre sections de la commune de Lens, soit Lens, Chermignon, Icogne et Montana, avaient obtenu, sur leur demande, la séparation en quatre communes autonomes. Le département de l'Intérieur avait été chargé d'établir les lots afférents à chaque commune par suite du partage des biens grands-bourgeoisiaux, lequel partage fut fixé, par un arrêté du Conseil d'Etat, au 20 Mai 1910. Le 14 Août de la même année, la commune de Chermignon, mécontente de son lot, envoyait un recours à l'appui duquel elle affirmait que les terrains n'avaient pas été estimés à leur juste valeur, et réclamait une nouvelle expertise qu'opérerait une nouvelle commission.

Après une minutieuse enquête, le *Conseil d'Etat*, persuadé que l'estimation faite par les experts est des plus consciencieuses, et que le partage est des plus justes, préavis pour la non entrée en matière.

M. H. de Lavallaz, rapporteur de la commission chargée d'examiner le recours, en réclame le rejet pur et simple. M. le député Clivaz, auquel il plaît de se faire le défenseur des opprimés, prend en main la cause de Chermignon. Répondant avec véhémence aux affirmations du rapporteur, allant jusqu'aux démentis les plus formels, il réclame l'acte détaillé du partage prévu dans l'arrêté de 1904, acte qui n'a pas encore vu le jour. Il n'existe pas cet acte, il est encore dans le néant, si je puis m'exprimer ainsi, cependant, M. Clivaz s'y cramponne et pour rien au monde ne lâchera prise. Il s'appuie bien aussi sur des sources mal situées, sur des pâturages gangrenés de servitudes, sur des forêts inabondables que la commission aurait estimées dans le champ d'une lunette d'approche: tous ces arguments sont des plus mouvants.

C'est en vain que viennent à son secours MM. F. Bagnoud, député de Lens, *pro domo sua*, Alex. Seiler, au nom de la justice démocratique, et Graven au nom du droit à la double expertise.

De toutes ces charges, attaques, ripostes oratoires, il se dégage nettement cette impression que nous avons affaire à une mesquine chicane d'intérêts que gonfle et amplifie, comme une bulle de savon, le brillant tableau du développement de la station de Montana.

Sur la proposition de M. de Torrenté, à qui une nouvelle expertise semble inutile ou impossible, toutes circonstances étant transformées, la Haute-Assemblée écarte le recours de Chermignon, mais charge le Conseil d'Etat de prendre un arrêté complémentaire pour liquider définitivement et équitablement le partage litigieux.

Il a fallu, pour arriver à ce résultat, deux heures d'horloge, deux heures de plaidoieries, deux heures de débats plus judiciaires que législatifs.

Chermignon a perdu la première manche. Il en gagnera une seconde, d'une autre envergure, si, à l'exemple de Montana, il veut appeler l'étranger sur les flancs d'un coteau aussi charmeur que son nom.

UNE RENTE DE 90 FR.

Avant de se séparer, nos députés ont un geste généreux. Ils allouent au gardien du pénitencier dont je vous ai parlé hier, une retraite de fr. 90 par mois. Le Conseil d'Etat, gardien, non moins jaloux... des deniers publics, s'était arrêté au chiffre de soixante. Voilà un terrain sur lequel le gouvernement accepte facilement une défaite. Il offrait la soupe: nos pères conscrits y ont ajouté le tabac de la pipe.

Séance du 8 Mars

AUTOUR DU NOUVEAU CODE

La loi d'introduction du Code civil suisse a les honneurs de la séance de ce matin. Nous l'avions laissée lundi à l'article 3.

Avant de continuer la discussion, le rapporteur, M. Raymond Evéquoz, fait remarquer que, dans la procédure sur requête soit unilatérale soit contradictoire, le nouveau Code, ainsi que la Loi d'introduction laissent au juge-instructeur une très grande liberté d'appréciation: il est fait appel au bon sens et à l'intelligence du juge plus qu'à la lettre des textes.

Les articles 4, 5, 6, 7, 8 sont adoptés à simple lecture.

Nous nous sommes arrêtés un instant à l'article 9 qui traite de l'exécution des décisions prises par le juge-instructeur. Celles-ci sont sans appel et exécutoires par provision, lorsque le juge le prononce dans son arrêt.

M. Imboden craint qu'une exécution immédiate ne cause quelque grave préjudice, principalement dans l'application d'un partage ou de la vente des biens héréditaires.

M. Couchepin observe que M. Imboden s'alarme à tort, car ces décisions ne seront exécutoires par provision que si la nécessité en est démontrée: ce ne sera donc pas la règle.

D'ailleurs si le juge, ajoute M. Evéquoz, commet une bêtise importante, il n'échappe pas à l'art. 50 du Code des Obligations qui l'obligera à réparer le tort causé.

Dans les articles 12 et 15 qui parlent des sommations publiques et des publications, les mots *criées ordinaires*, sont remplacés par celui de *publication*, lequel englobe les divers moyens de publicité moderne, tels qu'affichages, etc.

Les articles 16 à 36 fixent les attributions des juges-instructeurs et des tribunaux d'arrondissement dans la procédure contradictoire.

A retenir: dans la procédure sommaire devant le juge-instructeur, les délais de citation ne peuvent dépasser huit jours, et courent même durant les fêtes profanes, mais non durant les vacances judiciaires.

Plus loin, l'art. 20 est modifié en ce sens: dans les cas prévus à l'art. 17, le juge-instructeur prononce sans appel quand la valeur du litige ne dépasse pas 200 fr., ainsi que dans les cas énumérés sous les chiffres 2, 6, 10. Pour les sommes de 200 à 500 fr., il peut y avoir appel au tribunal d'arrondissement, ou au tribunal cantonal pour les sommes supérieures et pour les cas où le recours au Tribunal fédéral est recevable.

Le chapitre des compétences attribuées aux autorités administratives est parcouru sans grandes modifications.

La première des trois grandes divisions est donc liquidée.

MESSAGES ET PÉTITIONS

Heureux de sortir de ce maquis d'articles, nous nous plongeons délicieusement dans l'audition des messages, pétitions et recours en grâce.

Nois relevons le passage du message du Conseil d'Etat au sujet du rachat de l'asile de Malévoz, passage dans lequel le gouvernement propose de ne pas opérer le rachat, mais de participer à la bâtisse des annexes.

Souignons, sans appuyer, notre pétition à nous, représentants de la presse, qui, las d'écrire sur nos genoux, demandons, bien respectueusement, la place pour une table et quatre chaises. Inutile de dire que nous envisageons l'avenir avec confiance et sérénité!

La séance est terminée à 12 h. 20.

Sten.

Colporteur. — (Corr.)

On met le public en garde contre les agissements d'un certain colporteur qui court, en ce moment, les villages de la plaine, et qui vend des toiles à fr. 4.40 le mètre, tandis que l'on trouve ces mêmes toiles à 3 fr. le mètre dans les magasins du pays.

Et ce que l'on ne peut pas comprendre, c'est que les personnes qui se laissent tenter par les offres de ce colporteur, signent des effets avant d'avoir reçu la marchandise.

Quelques propriétaires qui ont été dupés.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Le programme de la matinée de dimanche prochain, 12 mars, à 2 h. ¼, est fait pour contenter les plus difficiles. Il comprend deux pièces d'un genre bien différent, mais toutes deux d'un très vif intérêt: le « Flibustier », drame en 3 actes, en vers, de M. Jean Richepin, et « Papillon, dit Lyonnais le juste », comédie en 4 actes, de M. Louis Bénéire.

Après le drame émouvant et sonore où Richepin a prodigué les richesses de son lyrisme emporté, de son style éclatant et nerveux, on appréciera la gaîté communicative, la philosophie souriante de la pièce de M. Bénéire, qui, avec M. Bonarel dans le rôle de Papillon, a royalement amusé le public lausannois.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que cette œuvre si amusante peut être vue par tout le monde. Avec le « Flibustier », elle constitue un véritable spectacle de famille.



Notre Liliane
était très faible et nous lui avons donné de l'Emulsion Scott pour la fortifier, et elle la prit très volontiers. Elle devint pleine de vie et reprit son appétit.

Signé: PAULINE RACINE, Lamboing (Canton de Berne), le 24 novembre 1909.

L'Emulsion Scott doit sa réputation à la pureté supérieure et à la force de ses ingrédients, à son goût agréable que les enfants aiment et surtout à son succès partout.

Emulsion Scott

En demandant la Scott, refusez d'accepter toutes les autres émulsions, qui ne sont pas fabriquées par le procédé Scott.

On peut se fier entièrement à la vraie Scott.

Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

D'excellentes montres de précision comme cadeaux utiles figurent un grand choix et dans tous les prix dans notre nouveau catalogue 1911 (env. 1500 dessin. phot.) Réclamez-le gratis et franco.

E. LEICHT-MAYER et Cie LUCERNE Korplatz No 17 H 5670 Lz 1401

300 élèves en 2 ans 3/4. 95% de succès.

LAUSANNE Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALURÉATS Maturité

RHUMATISANTS, appliquez sur vos douleurs un Emplâtre américain Rocco à doubleur de flanelle, et vous serez bientôt soulagés, sinon guéris! Exiger le nom de Rocco. Dans les pharmacies à fr. 1.25. H 7460 Q 1429

NÉURALGIE MIGRAINE, INSOMNIE, Seul REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL** Maux de tête, Douleurs, Crisances, Convalescences très rapides. Toutes Pharmacies. **KEFOL**

ANÉMIE PALES COULEURS GUÉRISON RADICALE et INFALLIBLE en **20 JOURS** par l'**ELIXIR de S^T VINCENT de PAUL**

FLUËU'S BLANCHES NEURASTHÉNIE, CRISANCE CONVALESCENCES très rapides.

Le seul autorisé spécialement PÉLOILLE, Pharm., 2, ruebourg St-Denis, PARIS. Toutes Pharmacies. Brochure franco. SUISSE: En vente dans toutes les Pharmacies. Prix: 5/25.

Le Café de Malt Kneip Kathreiner

est le seul parfait succédané du café. Comme mélange au café d'importation il doit être préféré à tous les autres produits moulus dont on ne connaît pas la composition. 1194

Hôtel-Brasserie des Alpes

St-Maurice

Dès ce jour
BIÈRE du FELDSCLOSSCHEN de RHEINFELDEN
Brasserie renommée
Bière à l'emporter, en litres scellés. Brune ou Blonde, 40 ct.
Plano électrique, dernières nouveautés.
Se recommande. — Vve BOCHATAY

Pépinières

GRAND CHOIX de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, cognassiers. Hautes et basses tiges. Variété d'élite garanties — Griffes d'asperges géantes hâtives d'Argenteuil. 1187
Prix avantageux Remise pour vendeurs.
Ch. PETER, Domaine des Iles, Martigny

Appareils et accessoires pour la photographie

Le Catalogue N° 9 a paru gratuit et franco. chez 1212
A. SCHNELL Place S. François
Lausanne

Les graines nouvelles pour jardins viennent d'arriver chez Madame Vve Maurice Luisier, St-Maurice. 90

Houilles - Cokes - Anthracites - Briquettes
de toutes provenances pour l'usage domestique et l'industrie.
Spécialités pour Hôtels — Arrangements Expéditions directes de la mine ou de nos chantiers. Gros — Les Fils FATH, Vevey — Détail
Téléphone 72. Tous renseignements et prix à disposition 1239

Fabrication de ruches d'abeilles

à l'Institut cantonal des Sonnds-mu.t. à Gérode près (hippis) (Valais)
Ruches (Dapant) 25 fr., Nourrisseur 2 fr. 50. Hausse complètes 3 fr. 50. Ces prix s'entendent franco Sierre, paiement au comptant. Bon matériel, travail soigné, service prompt.
Sur demande fabrication de ruches spéciales. 1192



nous offre la graisse de cuisine la plus nourrissante et la plus digestible.

- 1° si les fruits sont de premier choix,
- 2° s'ils subissent des manipulations rigoureusement soignées,
- 3° si nous avons toutes garanties sur l'absolue pureté, la neutralité et la finesse du goût du produit qu'on nous offre.

LA VÉGÉTALINE

remplit ces conditions. Il est facile de l'imiter, impossible de l'égalier.

Raffineries Réunies, Carouge-Genève
Succ. de Rocca, Tassy et de Roux.
SEULS FABRICANTS DE LA "VÉGÉTALINE"

Lessive Schuler

à base d'ammoniaque et de térébenthine.

Marque „le Chat“. Sur dix paquets un paquet prime!

Marque „Blanca“. Tout paquet renferme un cadeau utile. 1356

Matérisux de construction

Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment

Gétaz & Romang

Vevey et Lausanne

Dallage et revêtements céramiques. Appareils sanitaires pour W.-C., Bains, etc. 1183

« Nouvelliste Valaisan »
Tarif d'abonnement pour l'Etranger

Mode d'expédition		Trois mois	six mois	un an
1 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.-	5.-	9.-
	avec Bulletin officiel	4.50	7.-	13.-
3 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.50	6.-	11.-
	avec Bulletin officiel	5.-	8.50	12.50

Les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandats postal internationale.

La Compagnie fermière de l'Établissement Thermal de VICHY

Sources: CÉLESTINS, GRANDE-GRILLE, HOPITAL
(Propriété de l'Etat français) met le public en garde contre les fraudes et substitutions auxquelles se livrent certains commerçants.
La Compagnie fermière ne garantit l'authenticité que des Eaux portant sur le goulot de la bouteille le ROND BLEU ci-contre

Les PASTILLES "VICHY-ÉTAT" ne sont vendues qu'en boîtes métalliques scellées, portant également le ROND BLEU "VICHY-ÉTAT".
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET SUBSTITUTIONS

ÉMIGRATION

pour tous les pays d'outre-mer, par tous les grands ports de mer particulièrement.

pour l'Amérique du Nord par Havre
pour le Canada par Anvers
pour l'Amérique du Sud par Marseille
aux prix de conditions les plus avantageux par l'entreprise de

Zwischenbart, Société par Actions, Bâle

la plus ancienne et la plus importante Agence générale, maison de banque et de transports maritimes en Suisse. Représentant à St Maurice: Jean Vuillet, Hôtel de la Gare, Avenue de la Gare. Accompagnement personnel une fois par semaine jusqu'au port de départ. Les passagers sont reçus au port de débarquement par les représentants particuliers. 1159

NICOLLIER-TROLLER & C^{IE}

VEVEY

MARCHANDS DE FER
Fournitures générales pour l'INDUSTRIE et la CONSTRUCTION 1042

Offres & Demandes de Places

On demande pour faire un ménage à la campagne une personne forte et de confiance. Pas de travaux des champs. Adresser les offres à Madame Bonard à Roche (Vaud) qui renseignera. Bon gage. 105

Ouvrier de campagne

est demandé pour travail à la journée. S'adr. librairie Buffat, Bex. 104

Une cuisinière

est demandée dans une bonne pension de famille. Bonnes références exigées. S'adresser sous chiffre M. J. H. au Nouvelliste. 107

On demande jeune fille

propre et active pour faire les commissions et aider au ménage. S'adresser à Em. FLETTI, comestible, Bex.

Un jeune homme

robuste et possédant de bonnes références, cherche place de PORTIER dans un hôtel. S'adresser au Nouvelliste. 106

Personnel d'Hôtel

Les employés des deux sexes et de toutes branches désirant être placés pour la Saison d'été 1911 sont priés de se faire inscrire sans retard. BUREAU DE PLACEMENT INTERNATIONAL — J. ROSSET, MONTHÉY (Suisse).

On demande à St-Maurice UN DOMESTIQUE

à l'année et d'âge mûr, aimant la vie retirée, pour soin de quelques pièces de bétail et d'un peu de travaux de campagne. Entrée de suite. S'adr. au Nouvelliste pour renseignements. 98

On demande un jeune homme

de 18 ans comme domestique pour le service d'un magasin d'épicerie, service de la gare et autres; pas de campagne. Entrée de suite, bon traitement. Références exigées. Place à l'année. Bonne occasion pour apprendre le commerce. Adresse: Epicerie Centrale, Leysin. 92

On demande pour la saison d'été des employés d'hôtels

de toutes branches bien recommandés. Nombreuses places très avantageuses. S'adr. Union Helvétia, Genève 650

2 domestiques

sont demandés, sachant travailler à la vigne. S'adr. chez M. Burion, En Paleyres, Chemin de Montolivet, Lausanne-100

On cherche pour un hôtel de montagne

un second portier, un porteur de lait et un casseroleur fort et robuste. Adresser les offres au bureau du journal. 84

Huile d'olive

Représentants demandés. Camille Ferrier, à Salons (France). 655

LOTS

très recherchés, à Fr. 1 — du Musée de l'Engadine — œuvre éminemment patriotique sont expédiés contre remboursement par l'Agence centrale Berne. Passage de Werdt N° 198 Tirage le 31 mars prochain On demande des revendeurs 1171 H 1039 Y

Pommes de terre p. semences
Aerly Rose printan. la. 16.50 les 100 kg. Aerly Rose courante la. 15.50 les 100 kg. Impérator 13.75. Magnum Bonum 14.25. Jaunes rondes 15 f. Institut Beauvais 15 fr Rouges Voltmann 13.50 Par 500 kg. 25 cts rabais p. 100 kg. Par 1000 kg. 50 cts rabais p. 100 kg. Maison Constant Jacoud, 2 Porte St. Martin, Lausanne, Tél. 21. — N.B. ces prix, gare Lausanne, contre remboursement. 1211

Victoria

omnibus: vis-à-vis, landaus, phaetons, breacks, ducs, tilburs, coupés, spyders; américaine: harnais; à vendre le tout en neuf et occasion. Roues caoutchoutées. Prix modérés. Ravenel frères. 39 Eaux-Vives, Genève. 82

Vous trouverez des Bicyclettes et des Motos à tous prix, pour la saison 1911. Se recommande, EXQUIS, Saxon. 96

Pour Entrepreneurs

Moules de différentes dimensions. Toiles métalliques pour cribles à gravier. Outillage pour maçons et cimentiers. Lampes à carbure pour mineurs. Au rabais. Lampes à huile pour mineurs. Candide REY, Sierre. 91

Remplissez vos tonneaux

de bon vin artificiel de figues, ravigotant, sain, conforme à la loi, revient à 12 ct. J'envoie franco les fournitures et recette pour le fabriquer à 8 fr. pour 400 litres; fr. 16 pour 200 litres, etc. Albert Margot, Route d'Echallens, Lausanne. 1191

Comme

Dépuratif

Exiger la Véritable Salspareille Model

Le meilleur remède contre boutons, dartres, épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, gouttes, rhumatismes, maux d'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. — La Salspareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — Un flacon fr. 3.50, demi bout., 5 fr. une bouteille (une cure complète), 8 fr.
Dépôt général et d'expédition: Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.
En vente dans toutes les pharmacies

Œuvre de St-Augustin, St-Maurice

Imprimerie — Librairie — Ornaments d'églises.
Impressions en tous genres: cartes de visite et d'adresse, registres, formulaires, carnets à souches, etc. — Reliure — encadrements.
Librairie suisse et étrangère — commission — abonnements.
Châblerie — bannières — drapeaux de société — bronzes d'églises — statues — fleurs artificielles — cierges liturgiques, etc.

Widmann & Cie

Fabrique de Meubles - SION

(près de l'Eglise protestante)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc. — Grand choix de mobilier de chambre à coucher, salon, chambre à manger. — Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne, coutil, crin animal et végétal. 1168
Marchandise de choix. Prix avantageux

Le Jeune Catholique

journal illustré pour les enfants paraissant à Sion tous les mois.
Il se publie en livraisons de 16 pages chacune et forme à la fin de l'année un joli volume d'environ 200 pages.

Un abonnement, seulement	1.50
2 à 4 sous la même bande	chacun 1.25
5 et plus	» 1.-

Pour s'abonner ou recevoir numéros d'essai, s'adresser simplement ainsi
Jeune Catholique, Sion 510
ou Librairie Catholique, St-Maurice.
Favorisez votre journal par vos annonces

La Lessive la plus moderne

PERPLEX

nettoie, blanchit et désinfecte tout à la fois. Savonnerie Kreuzlingen CHARLES SCHULER & C^{IE}

A vendre un break convert de 8 à 10 places, en bon état. S'adr. à JULES PI-GUET, voiturier, Echallens, (Vaud). 95

Pastilles Antoine

calment la TOUX, guérissent affections Voies respiratoires. Prép. p. J. ANTOINE, pharm.-chim. des Sanatoriums de LEYSIN (Suisse). Envoi c. remb. Fr. 1.50 la boîte (6 bts. Fr. & — franco).

Porcelets

On offre à vendre dix porcelets. S'adr. à Gallay Louis Massongex. 101

Institut Minerva Zurich, IV

Préparation rapide et approfondie
Polytechnicum et à l'Université Maturité